

# Mode d'emploi



Jean Christian Larrain, conseiller municipal délégué à la Communication, et David Bousso, adjoint au maire au Développement économique, à l'Emploi et à la Cohésion sociale, artisans du module «emploi» de l'application «Vivre Rueil».

Lancée par la Ville début 2016, l'application «Vivre Rueil» sera dotée, à partir du 12 septembre, d'une nouvelle fonctionnalité dédiée à l'emploi. Un service convivial, efficace et interactif qui s'adresse autant aux Rueillois à la recherche d'un emploi ou d'un stage qu'aux entreprises du territoire. ▶ Yaël Simon

Jean Christian Larrain, conseiller municipal délégué à la Communication. Aussi, David Bousso, adjoint au maire au Développement économique, à l'Emploi et à la Cohésion sociale, et moi-même avons uni nos forces pour proposer un service à même de faciliter l'accès aux offres du territoire, en phase avec les pratiques digitales actuelles, prisées notamment par les jeunes.» Le module né de cette coopération répond à un réel besoin de mise en relation entre employeurs et demandeurs d'emploi. «Celui-ci centralise toutes les offres de C.D.I., de C.D.D., d'alternance et de stage du territoire, dans les sec-



teurs privé, public ou associatif, répertoriées sur les sites spécialisés», détaille David Bousso. Les utilisateurs peuvent effectuer une recherche par mot-clé et paramétrer des alertes personnalisées. Pour la seule ville de Rueil, 1200 offres sont actuellement disponibles, sans compter celles des villes voisines.»

conseiller municipal chargé de l'Emploi, qui ont supervisé le développement de ce module, ont par ailleurs prévu de l'enrichir d'une communauté économie-emploi, vecteur de lien entre la Ville, les chefs d'entreprise, les salariés et les habitants. «Ceci nous permettra de relayer des informations ciblées et de valoriser l'ensemble de nos actions en faveur du développement économique et de l'emploi», se réjouit David Bousso.

Affichant un taux de chômage de 7,6% (inférieur aux moyennes nationale, régionale et départementale), pionnière dans l'accompagnement des évolutions du monde du travail (création récente d'espaces de coworking<sup>(2)</sup>, aide à la création d'entreprises et soutien à l'innovation), Rueil-Malmaison, forte de 40000 actifs, démontre à nouveau sa ferme détermination à œuvrer pour l'emploi, l'un des principaux fondements de notre avenir collectif.

(1) Également accessible sur le site Internet de la Ville, [mairie-rueilmalmaison.fr](http://mairie-rueilmalmaison.fr)  
(2) Lire Rueil Infos de décembre 2015, page 13.

Conçue comme un outil collaboratif complémentaire de l'offre numérique municipale préexistante (sites et portails Internet, réseaux sociaux), l'application «Vivre Rueil», voulue par le maire, s'est distinguée, dès sa mise en ligne, par son interface fonctionnelle et son option de signalement, permettant à tout inscrit d'alerter directement la mairie en cas d'incident ou de dysfonctionnement observé dans la commune. Dix à quinze faits sont ainsi signalés chaque jour par les Rueillois, favorisant la diligence des interventions (48h pour les urgences). Les abonnés qui le souhaitent reçoivent par ailleurs des notifications («push») en cas de communication importante. En cette période de rentrée, «Vivre Rueil» franchit un nouveau cap en intégrant le module «emploi»<sup>(1)</sup> que nous vous annoncions lors de son inauguration (lire Rueil Infos de décembre 2015, page 8).

## Une volonté municipale

«Parmi les priorités de son mandat, le maire s'est engagé à encourager l'emploi local, rappelle

Des services supplémentaires seront déployés d'ici la fin de l'année. «Dans le sillage des dispositifs d'appui R.H. et de parcours métiers proposés par la direction du Développement économique du territoire et la maison de l'emploi Rueil-Suresnes, nous allons donner aux entreprises de Rueil la possibilité de poster gratuitement leurs offres sur notre application», explique David Bousso. Une aubaine pour les P.M.E. et T.P.E. aux moyens financiers plus limités, mais aussi pour les candidats, qui auront ainsi accès à des opportunités exclusives à deux pas de chez eux. Alexandre Saussez, conseiller municipal chargé des Nouvelles Technologies, et Vincent Olivier,

## De prochaines extensions

Rueil Infos 359 / septembre 2016